Liste des pièces à fournir - HYR
Aide aux infrastructures hydrauliques sur les territoires – volet stockage collectif

Pièces relatives à la description de l'opération	
Convention signée ou projet de convention de co-maîtrise d'ouvrage *(selon le modèle)*	Si implication du réseau hydraulique régional ou d'un réseau hydraulique d'une collectivité ET mise en place d'une co-maîtrise d'ouvrage
Document concernant la nature et la description de l'opération : cahier des charges *(si étude seule)* ou mémoire technique selon **modèle fourni** *(investissements matériels hydrauliques)*	Obligatoire pour tout le monde
Fiche navette « autorisations règlementaires » **(selon modèle fourni)** qui vaut analyse de l'incidence environnementale (à la date de dépôt, il faudra a minima la preuve de dépôt de dossier loi sur l'eau)	Le cas échéant
Preuve de l'existence d'un système de comptage	Le cas échéant
Audit-diagnostic de moins de 10 ans selon le cahier des charges proposé	Pour les opérations d'investissement portées par des ASA, ASL, AFAA et Union d'ASA
Etude préalable proportionnée à l'échelle des travaux	Le cas échéant
Note présentant les modalités de remplissage	Si le montant prévisionnel des travaux est supérieur ou égal à 500 000 € HT
Plan de gestion interannuel de la retenue	Si la note sur les modalités de remplissage démontre que la retenue ne peut être remplie que 6 ou 7 années sur 10
Preuve de la conformité du projet au règlement *(UE)* 2020/741	Pour les opérations d'investissement faisant appel à une de la REUT
Annexe Consommations *(selon modèle fourni)*	Pour les projets mixtes
Evaluation ex-ante des économies en eau **à inclure dans le mémoire technique**	Pour les projets mixtes
Redevances Agences de l'eau des 5 années qui précèdent le dépôt de la demande d'aide	Pour les projets mixtes
Plan de situation de l'opération sur l'ensemble du territoire concerné par les divers ouvrages hydrauliques et les parcelles associées au projet	Obligatoire pour tout le monde

Pièces relatives aux dépenses et plan de financement	
Feuille des dépenses complétée *(selon modèle fourni)*	Obligatoire pour toute demande
Justificatifs du caractère raisonnable des coûts pour les dépenses sur devis : - Dépenses inférieures ou égales à 3 000 € HT : fournir une pièce estimative - Dépenses comprises entre 3 001 € et 70 000€ HT : Fournir 2 pièces estimatives de fournisseurs différents Dépenses supérieures à 70 000 € HT : fournir 3 pièces estimatives de fournisseurs différents	<u>Pour les porteurs de projet non soumis à la commande publique</u>, si des dépenses sur devis sont présentées. <u>Pour les porteurs de projet soumis à la commande publique</u>, pour les marchés dont le montant estimatif est compris entre 3001 € HT et le seuil des marchés à procédure adaptée *(si vous n'avez pas choisi de procédure plus contraignante)*
Plan de financement prévisionnel *complété (selon modèle fourni)*	Obligatoire pour toute demande
Annexe Marchés Publics complétée *(selon modèle fourni)*	Si porteur soumis à la commande publique
Pièces justificatives du marché public *(voir notice)*	Si porteur soumis à la commande publique
Documents de sollicitation *(courrier, formulaire, …)* des financeurs publics et privés sollicités hors de la présente demande d'aide	Le cas échéant
Attestation de non assujettissement à la TVA pour les dépenses présentées en TTC	Le cas échéant
Descriptif du plan d'eau et preuve de la déconnection (peut être intégré au mémoire technique)	Si dépenses de curage et remise en état des digues
Pièces relatives à la grille de sélection	
Grille de sélection complétée (modèle fourni)	Obligatoire pour toute demande
Arrêté préfectoral validant le SAGE ou le PGRE ou le PTGE	Le cas échéant
Programme du SAGE ou le PGRE ou le PTGE mentionnant le projet	Le cas échéant
Preuve du comptage télérelève ou jaugeages **sur l'ensemble du périmètre irrigué**	Le cas échéant
Preuve de la tarification binomiale actuelle ou à venir	Le cas échéant
Preuve de la présence d'un PAEN ou d'une zone agricole protégée	Le cas échéant
Autres	
Délibération ou procès-verbal approuvant l'opération et son plan de financement avec le montant global du projet programmé	Le cas échéant
Si non prévu dans la délibération ou le procès-verbal mentionné ci-dessus, justificatif du pouvoir de signataire	Le cas échéant
Si le signataire bénéficie d'une délégation, justificatif de délégation de signature	Le cas échéant
Mandat de gestion	Le cas échéant